

Une Année de Transition

RAPPORT MORAL

Une équipe

- ❖ Des membres et des soutiens motivés
- ❖ De nouveaux adhérents avec la volonté d'être actifs
- ❖ Le « Bureau » est composé de tous les membres de BVC qui participent aux Réunions Mensuelles.
 - Président : Didier ROBERT
 - Trésorier : Nordine BENMOUFFOK
 - Secrétaire : Gaëlle PAULIN

Une volonté

Volonté de continuité

En se basant sur les besoins réels des Brivistes en matière de circulation cycliste urbaine, développer ce qui a été entrepris dans le « Partage de la Rue » avec l'organisation et le mode de fonctionnement par Groupes (Projets – Animations – Communication – Relations Mairie) ayant pour but :

- ❖ Comment rendre nos actions plus efficaces, plus visibles ?
- ❖ Comment faire adhérer et fédérer plus encore les bonnes volontés ?

Et surtout

- ❖ Comment rendre le Réseau Cyclable Briviste Sûr, Pratique et Convivial pour amener le plus grand nombre à la pratique du vélo ?

Volonté de collaborer avec la Municipalité.

2019 avait été consacré à la définition d'un Réseau Cyclable Briviste avec l'intégration des travaux d'un Assistant à la Maîtrise d'Ouvrage et la prise en compte des besoins et souhaits des cyclistes dégagés par la forte participation de l'agglomération Brive – Malemort au Baromètre des Villes Cyclables 2019 et renforcés par les résultats encourageants du Baromètre des Villes Cyclables 2021, 2022 aura été, malgré tout, une année en demi-teinte et, à vrai dire, un peu de transition dans la mise en œuvre du plan d'action suite à des travaux lourds de voirie et la redéfinition et la planification des Zones 30.

Volonté d'avoir une participation active des Quartiers

- ❖ Plusieurs conseillers de Quartier (voire de Présidents) sont membres de Brive Ville Cyclable.
- ❖ Les Quartiers connaissent les besoins des habitants et organisent des actions en faveur de la circulation des cyclistes.
- ❖ Maintenant, il ne faut pas que les Quartiers aillent à l'encontre du Schéma Cyclable défini, budgétisé et voté en décembre 2019.

Volonté de développer la Communication

BVC s'est aperçue que 90% des Automobilistes, Cyclistes ou Piétons ne connaissent pas les règles de circulation urbaine qui permettent des déplacements d'une manière Conviviale et Sécurisée.

Ce constat nous a permis d'initier une réflexion sur la communication à mettre en place avec le concours de la Municipalité et des Quartiers mais aussi une visibilité plus importante de la part des médias (journaux, télévision).

Volonté de plus de visibilité et d'efficacité grâce à des Animations

- ❖ Fête du vélo.
- ❖ Interventions en milieu scolaire.
- ❖ Forum des Associations.
- ❖ Animation « Vélo-Lampions ».
- ❖ Sorties On Y Va À Vélo.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Les Réunions

Réunions Mensuelles

L'organisation de ces réunions mensuelles est facilitée grâce à la mise à disposition gracieuse de la salle de la Maison des Sports.

- ❖ Participation de tous les adhérents et toute personne qui peut se reconnaître dans notre démarche.
- ❖ Il y a eu 8 Réunions Mensuelles en 2022.
 - 18 janvier 2022
 - 15 février 2022
 - 12 avril 2022
 - 17 mai 2022
 - 14 juin 2022
 - 13 septembre 2022
 - 11 octobre 2022
 - 15 novembre 2022
- ❖ Le compte-rendu de chaque réunion est distribué par mail, grâce à un lien vers le site BVC, aux adhérents et sympathisants et publié sur le site de BVC

Pour rappel, l'Assemblée Générale pour l'année 2022 a été faite par documents informatiques sur le site le mardi 15 mars 2022.

Réunions avec la ville de Brive (élus et les services techniques)

- ❖ Une seule réunion organisée avec la ville de Brive
 - 11 mai 2022
- ❖ Personnes formant le « Groupe de Travail » présentes à ces réunions :
 - Jacques Veyssière – Adjoint au Maire (Aménagement Urbain – Démocratie Participative et Vie Associative)
 - Jean-Daniel Vilatte – Adjoint au Maire (Espaces Verts – Équipements Publics)
 - Jean Poncharal – Conseiller Municipal
 - Florent Vigouroux – DGA des Services Techniques de l'Agglo
 - Marie-Line Laval – Véronique Trillot – Régis Broyer – Benoît Delmas des Services Techniques
 - Didier Robert – Gilles Denecker – J-M Lefebvre de Brive Ville Cyclable
- ❖ Nature des échanges et des propositions
 - Suite à la définition et la validation du Schéma Cyclable de la CABB par le Conseil de l'Agglomération (décembre 2019), mise en place du Plan d'Actions, budgétisé sur 10 ans, qui en découle.
 - Bouclage des opérations relevant de la « Veille », qui est le recueil des anomalies constatées par les cyclistes puis collationnées et transformées en fiches par BVC pour être proposées aux Services Techniques.
 - Programmation d'actions de Communication sur les modalités de circulation en particulier en Centre-Ville,
- ❖ Deux réunions hors cadre
 - 13 avril 2022 :
Véronique Trillot – Benoît Delmas – Régis Broyer – Didier Robert
(*Planning Plan d'Actions – Zone 30 – Voies Vertes*)
 - 29 Juin 2022 :
Véronique Trillot – Benoît Delmas – Régis Broyer – Didier Robert
(*Planning Plan d'Actions – Zone 30 – Voies Vertes*)

Sortie vélo avec les élus et les services

Il n'y a pas eu de sortie à vélo avec les Élus et Services Techniques en 2022.

Les Animations

Animations organisées par BVC

- ❖ Fête du vélo le 04 juin en partenariat avec la « Ressourcerie Gaillarde ».
- ❖ Animation « Vélo-Lampions », dans le cadre de la campagne d'éclairage sur les vélos, le 9 décembre dans le cadre du Marché de Noël (*Merci à la Municipalité de nous avoir intégré dans ces festivités*).
- ❖ On Y Va à Vélo
Sorties afin d'accompagner les cyclistes qui se pensent non aguerris, sur des parcours de leur choix, de manière à leur faire constater que la mixité Voiture – Vélo – Piéton n'est pas un frein à la pratique cycliste et que grâce à la connaissance des règles, on peut « Partager la rue » de façon Conviviale et Sécurisée.
 - Tous les deuxièmes et derniers dimanches du mois de 10h00 à 11h30
 - 6 sorties ont eu lieu en 2022.

Participation de l'Association à des Animations

- ❖ Intervention Circulation Urbaine au Lycée Simone Veil le 03 mai 2022.
- ❖ Les Déplacements Trajets Travail – Sécurité Routière le 13 mai 2022.
- ❖ Animation Faites du deux-roues – Sécurité Routière le 02 juillet 2022.
- ❖ Animation Territoires en Transition – Agglo le 02 juillet 2022.
- ❖ Forum des Associations
Notre association a participé au traditionnel Forum des associations organisé, chaque rentrée, par le service de la Vie associative de la ville de Brive, à l'espace des Trois Provinces le 11 septembre 2022.
 - Une occasion d'échanger avec les associations brivistes et de faire la promotion en faveur du déplacement à vélo auprès du grand public.

RAPPORT FINANCIER

Voir le détail en Annexe

Principaux chiffres à retenir :

- ❖ **47** adhérents (23 cotisants : 15 individuels et 8 familles).
- ❖ Exercice 2022 clôturé en excédent de **41,97€**.
- ❖ Solde Trésorerie au 31 décembre 2021 : Crédit de **906,11€**.
- ❖ Une subvention de 300€ a été demandée pour l'exercice 2023.
- ❖ L'association a renouvelé ses adhésions à la **FUB** et à l'**AF3V**.
- ❖ La cotisation, qui restera inchangée pour l'adhésion à l'Association Brive Ville Cyclable a donc été fixée à **7€ (14€ pour une famille)** pour la période 1^{er} janvier 2023 – 31 décembre 2023.

Merci à toutes les personnes désirant devenir membres de BVC de retourner le bulletin d'adhésion renseigné avec le chèque de règlement de la cotisation.

VALIDATION DES RAPPORTS

Validation des rapports

Il a été demandé aux membres de BVC à jour de cotisation au 31 décembre 2022, ou ayant adhéré pour 2023 de se prononcer sur les rapports moral et financier.

Aucun refus ou abstention donc :

- ❖ Le rapport Moral a été validé à l'unanimité.
- ❖ Le rapport Financier a été validé à l'unanimité.

- ❖ Élection du Président :

Le Président sortant était le seul candidat à cette élection donc a été reconduit :

- Président : Didier ROBERT

Lors de la prochaine Réunion Mensuelle, le 18 avril 2023, seront désignés par les membres de BVC présents.

- Trésorier : Nordine BENMOUFFOK
- Secrétaire : Gaëlle PAULIN

qui ont acceptés de poursuivre leurs missions respectives aux côtés du Président.

PERSPECTIVES 2023

S'appuyant sur son Équipe et sa Volonté affichée d'être **au Service des habitants de l'Agglomération**, BVC fera encore de **2023** une année consacrée au Développement du **Réseau Cyclable Briviste** et à la **Communication** sur les règles de **Circulation Urbaine** de manière à offrir à tous une circulation **Sécurisée, Pratique, Conviviale**.

Les Principes – Les Enseignements

Tous les Modes de Déplacement ont 4 composantes (*):

(*) Frédéric Héran – « Une analyse structurelle des Systèmes Modaux »

Réseau bien Maillé

- ❖ Pas de voie carrossable ⇒ Aucune possibilité d'accès.
- ❖ Fonction de la Densité de Circulation (+ *Panneaux Indicateurs & Jalonnements Directionnels*)
- ❖ Un Réseau performant, doit être conçu et réalisé de telle sorte que l'on puisse recommander en toute quiétude d'y circuler à vélo

Règles Communes

- ❖ Pas de Règles ⇒ Anarchie & Accidents
- ❖ Code de la Route – Signalisation – Marquages
- ❖ Le vélo est un VÉHICULE à part entière qui est certes **Protégé** mais aussi **Obligé** par les Règles de Circulation que **TOUS** les véhicules doivent de RESPECTER d'une manière INCONDITIONNELLE

Mode Fiable

- ❖ Être sûr de toujours pouvoir aller d'un point à un autre.
- ❖ Pouvoir l'acheter (*Aides éventuelles*) – le Louer (*Action Agglo*) – le Réparer (*Vélocistes – Associations*) – le Protéger (*Abris – Arceaux*)

Utilisateur Compétent

- ❖ Enthousiaste – Respectueux (*Usagers – Règles – Installations*) – Rigoureux – Performant
- ❖ Savoir Faire – Savoir Être
- ❖ Le vélo n'est pas un JOUET. Il doit être l'utilisé comme un VÉHICULE circulant dans l'ESPACE PUBLIC.

Les Projets – Groupe 1 / Groupe 4

Mise en place du Réseau Cyclable Briviste

- ❖ Le Réseau Cyclable est défini selon les travaux d'un Consultant et enrichi par BVC.
- ❖ Suivi technique et budgétaire de la mise en place du Plan d'Action avec une concertation ST/BVC.

Les Projets – Groupe 3

Communication sur la Circulation Urbaine

- ❖ À chaque animation, développer et échanger sur les conditions de circulation dans Brive.
- ❖ Organiser, avec les Quartiers, des opérations de sensibilisation auprès de tous les habitants.
- ❖ Avec le service de Communication Municipal créer des « articles pédagogiques » (papier et/ou vidéo).
- ❖ Avec les Polices Nationale et Municipale engager des actions de sensibilisation sur le terrain.
- ❖ Des Interventions – Ateliers lors de réunions ou en milieu scolaire.

Les Projets – Groupe 2

Animations

- ❖ Fête du vélo – samedi 03 juin 2023
 - Cyclo-Manège – Stand de Communication – Circuit en ville.
- ❖ Forum des Associations – dimanche 10-septembre 2023
 - Stand de Communication.
- ❖ Vélo Lampions – vendredi début décembre 2023
 - Circuit festif pour sensibiliser les cyclistes à l'importance d'avoir un éclairage performant sur son vélo.
- ❖ On Y Va à Vélo – le 2ème et 4ème dimanche du mois
 - Sortie « pédagogique » pour la mise en pratique des Règles de Circulation Urbaines.
 - Sorties pour explorer les différents itinéraires que nous offrent les nouveaux aménagements réalisés.
- ❖ Des Interventions – Ateliers lors de réunions, animations ou en milieu scolaire.

QUESTIONS DIVERSES

Intervention de Didier Robert

- ❖ À propos de la réalisation du Schéma Cyclable.
 - Historique
 - Fin 2017 il a été demandé une entrevue avec Monsieur le Maire pour initier la généralisation des Zones 30 dans les Quartiers Pavillonnaires – Résidentiels.
 - En juillet 2018, Monsieur le Maire a donné son accord pour cette généralisation et l'apport d'un consultant pour diriger l'étude d'un Schéma Cyclable de l'Agglomération du Bassin de Brive ».
 - En septembre 2019, le consultant a rendu son étude que BVC a enrichie au niveau de la mise en place généralisée des « Zones 30 ».
 - En décembre 2019, le Conseil Communautaire de l'Agglo a voté un budget pour la réalisation complète de ce Schéma Cyclable.
 - En février 2020, toutes les têtes de liste aux élections municipales ont signé la Charte 2020-2026 de Brive Ville Cyclable qui reprend, entre autres, la mise en place de la partie urbaine du Schéma Cyclable.
 - Cadre Légal
 - Il est rappelé que toute modification sur la voirie, conformément aux prescriptions de la LOM, doit satisfaire à l'article L228-2 du Code de l'Environnement et que cette obligation légale est inconditionnelle en milieu urbain.
 - Les seuls aménagements cyclistes correspondants à ce cadre légal sont :
 - Les Bandes Cyclables
 - Les Pistes Cyclables
 - Les Zones de Rencontre
 - Les Voies Vertes
 - Les Doubles Sens Cyclables dans les voies à sens unique, et à une seule file, pour véhicules motorisés dans les Zones 30.
 - Réalisation du Schéma Cyclable
 - Veille
 - La « Veille », visant à rectifier les imperfections notées par les cyclistes sur le Réseau, est parfaitement réalisée par les Services Techniques, en concertation avec Brive Ville Cyclable.
 - Ville à 30 Km/h
 - Le concept de la « Ville à 30 Km/h » a été retenu par la Municipalité et s'inscrit tout à fait dans la démarche initiée par Brive Ville Cyclable.
 - Plan d'Actions
 - Trop d'aménagements proposés par le consultant ont été exécutés, soit de manière partielle, soit carrément abandonnés sans raisons au regard du Cadre Légal et de ses jurisprudences.
 - Beaucoup de ces aménagements, non réalisés, laissent les cyclistes dans une position dangereuse, les obligeant à longer les véhicules en stationnement ou, comme c'est parfaitement leur droit, à se tenir au milieu de la chaussée devant des véhicules à 50 Km/h qui veulent à tout prix les dépasser.
- ❖ *Les aménagements cyclables doivent être désormais pensés pour les usagers qui utilisent leur vélo pour les « Déplacements Urbains du Quotidien » qui, de plus, sont devenus largement majoritaires, et non pour les cyclistes pratiquant le « Vélo Loisir » qui n'ont, en matière de circulation, pas les mêmes besoins.*

Intervention de Monsieur Jean Poncharal (conseiller municipal chargé du Développement Durable)

- ❖ À propos de l'acquisition de gilets fluorescents.
 - Constitution d'un partenariat avec la « Tutélaire » et d'autres organismes en cours de prospection pour le portage de gilets fluorescent et/ou de tee-shirts afin d'accroître la visibilité de Brive Ville Cyclable et par là-même inciter les Brivistes à choisir le vélo comme moyen de déplacement quotidien, mais aussi, grâce à cette évocation, de les interpeler sur les règles de circulation urbaines.
 - Ce point et d'autres évoqués par Jean Poncharal, feront partie de la Réunion Mensuelle d'avril.

Intervention de Monsieur Alex Hermann (Ressourcerie Gaillarde)

- ❖ À propos de la visite des jardins partagés de la ville organisée par la Ressourcerie Gaillarde
 - BVC sera sollicitée pour un ou plusieurs itinéraires à vélo, en empruntant les aménagements nouvellement réalisés et en communiquant sur la Circulation Urbaine Cycliste.
 - BVC répondra favorablement et avec plaisir à cette demande

REMERCIEMENTS

- ❖ L'Association remercie Monsieur Frédéric Soulier, maire de Brive et Président de la Communauté d'Agglomérations du Bassin de Brive qui n'a pu inscrire cette réunion dans son agenda mais a tenu à être représenté par :
 - Monsieur Jean-Daniel Vilatte – Adjoint au Maire en charge des Espaces Verts & Équipements publics
 - Monsieur Florent Vigouroux – DGA Aménagement – Développement Durable – Services Techniques
- ❖ Merci à Monsieur le Commissaire de Police qui a fait part de son regret de ne pas avoir pu assister étant retenu par ailleurs.
- ❖ Merci à tous les adhérents et à ceux qui nous apportent leur soutien mais aussi leur concours pour faire de Brive une ville où il sera désormais agréable de se déplacer à vélo en toute **Sécurité** et **Convivialité** grâce à l'avancement des travaux d'aménagement.

Compte de Résultat 2022

CHARGES - DÉPENSES		PRODUITS - RECETTES	
Produits Alimentaires	16,85 €	Subvention de Fonctionnement Commune	300,00 €
Matériel et Fournitures	24,98 €	Total SUBV. FONCTIONNEMENT	300,00 €
Autos	0,00 €	Cotisations adhérents	231,00 €
Total ACHATS	41,83 €	Total COTISATIONS	231,00 €
Location	0,00 €	Ventes - Locations	0,00 €
Entretien Réparations	0,00 €	Engagements - Publicité	0,00 €
Assurances	109,70 €	Total AUTRES RESSOURCES	0,00 €
Divers (Documentation - colloque)	0,00 €	Excédent reporté	864,14 €
Total SERVICES EXTÉRIEURS	109,70 €	Reste à recouvrer	
Publicité - Communication - Site	204,00 €	Total PRODUITS EXEPTIONNELS	864,14 €
Transport - Déplacements	0,00 €		
Frais postaux	0,00 €		
Cotisations diverses (FUB - AF3V ...)	121,50 €		
Réceptions	0,00 €		
Divers	0,00 €		
Total AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	325,50 €		
SACEM	0,00 €		
Autres impôts	0,00 €		
Total IMPÔTS & TAXES	0,00 €		
Agios	0,00 €		
Autos Charges Financières (Frais)	12,00 €		
Total CHARGES FINANCIÈRES	12,00 €		
Déficit Année 20XX	0,00 €		
Reste à payer	0,00 €		
Total CHARGES EXEPTIONNELLES	0,00 €		
TOTAL CHARGES (hors Exceptionnelles) du 01/01/2022 au 31/12/2022	489,03 €	TOTAL PRODUITS (hors Exceptionnelles) du 01/01/2022 au 31/12/2022	531,00 €
Valorisation du bénévolat	9 917,60 €	Cession des bénévoles	9 917,60 €
TOTAL CHARGES 2022	10 406,63 €	TOTAL PRODUITS 2022	11 312,74 €
TRÉSORERIE			
		Report Trésorerie au 01/01/2022	864,14 €
		Solde Exercice au 31 décembre 2022	41,97 €
		SOLDE TRÉSORERIE au 31/12/2022	906,11 €
		BANQUE au 31 décembre 2022	906,19 €
		CAISSE au 31/12/2022	-0,08 €

Total Recette Cotisations 2022		231,00 €	
ADHÉSIONS	8	Famille	
	11	Individuel Homme	
	4	Individuel Femme	
	9	Individuel Homme Brive	
	3	Individuel Femme Brive	
	1	Individuel Homme Agglo	
	1	Individuel Femme Agglo	
	1	Individuel Homme Hors Agglo	
	0	Individuel Femme Hors Agglo	
	8	Famille Brive	
	0	Famille Agglo	
	0	Famille Hors Agglo	
	23		
	47		
	19		
	12		
	16		
	17	Homme Brive	
	1	Homme Agglo	
	1	Homme hors Agglo	
	11	Femme Brive	
	1	Femme Agglo	
	0	Femme hors Agglo	
16	Enfant Brive		
0	Enfant Agglo		
0	Enfant hors Agglo		

EVALUATION DU BENEVOLAT 2022

Activités bénévoles	Personnes	Nombre d'heures
Présidence et secrétariat Représentation de l'association auprès des autres institutions et organisations lors de réunions, d'événements Préparation et présidence des réunions mensuelles, de l'AG ; Rédaction et envoi de courriers et de mails, des comptes rendus de réunions, du procès verbal d'AG	2	400
Trésorerie, comptabilité Suivi du compte bancaire, des liquidités, encaissement des recettes et paiement des dépenses, enregistrement chronologique des dépenses et des recettes, classement des justificatifs d'opérations ; Elaboration des travaux de fin d'exercice : rapport financier/compte de résultat ; évaluation des cessions de bénévolat ; préparation du budget prévisionnel	1	50
Communication sur le Web : site internet, réseaux sociaux ; réunions de coordination	3	200
Réunions mensuelles : présence, participation aux échanges et prises de décisions.	80	160
Réunions avec les services de la ville et de l'agglomération de Brive	3	20
Offre de services : accompagnement "on y va à vélo" et informations (animations - forum des associations	5	50
Diffusion de l'enquête FUB, suivi et communication des résultats : "Baromètre Ville Cyclable"		
Total heures 2022	880	
SMIC horaire brut au 31/12/2022		11,27 €
Valeur Cession Bénévoles		9 917,60 €

Budget Prévisionnel 2023

CHARGES - DÉPENSES		PRODUITS - RECETTES	
Produits Alimentaires	50,00 €	Subvention de Fonctionnement Commune	300,00 €
Matériel et Fournitures	100,00 €	Total SUBV. FONCTIONNEMENT	300,00 €
Autres		Cotisations adhérents	280,00 €
Total ACHATS	150,00 €	Total COTISATIONS	280,00 €
Location		Ventes - Locations	20,00 €
Entretien Réparations		Engagements - Publicité	
Assurances	120,00 €	Total AUTRES RESSOURCES	20,00 €
Divers (Documentation - colloque)	20,00 €	Excédent reporté	
Total SERVICES EXTÉRIEURS	140,00 €	Reste à recouvrer	
Publicité	120,00 €	Total PRODUITS EXEPTIONNELS	
Transport - Déplacements	30,00 €		
Frais postaux	20,00 €		
Cotisations diverses (FUB - AF3V ...)	120,00 €		
Réceptions			
Divers			
Total AUTRES SERVICES EXTÉRIEURS	290,00 €		
SACEM			
Autres impôts			
Total IMPÔTS & TAXES	0,00 €		
Agios			
Autres Charges Financières (Frais Bancaires)	20,00 €		
Total CHARGES FINANCIÈRES	20,00 €		
Déficit Année 20XX			
Reste à payer			
Total CHAGES EXEPTIONNELLES	0,00 €		
TOTAL CHARGES 2023	600,00 €	TOTAL PRODUITS 2023	600,00 €